

2020-2021

Formation de base
en gestion comptable

C'EST ICI QUE CELA SE PASSE !

FORMATION DE BASE EN GESTION COMPTABLE



Qui ne connaît pas les piles de courriers, de documents, de feuilles volantes qui s'amoncellent sur son bureau ? Et pourtant ranger c'est gagner du temps !

Avec l'augmentation de la taille de l'exploitation et des contraintes qui y sont liées, le monde agricole doit assumer, en plus des charges administratives, une bonne maîtrise de sa comptabilité de gestion et de ses paramètres technico-économiques.

La Province de Namur offre à tout exploitant agricole sur son territoire ainsi qu'à son conjoint, des modules de formations permettant à chacun de mieux comprendre le fonctionnement économique de son exploitation et d'améliorer ainsi ses prises de décisions techniques et/ou financières.

Ces formations sont **gratuites**, et **chaque participant reçoit un montant de 15 € par heure de formation** : un beau **bon à valoir pouvant être utilisé à tout moment auprès du SRA**, Service de Remplacement Agricole de la Province de Namur. (Il faut être membre et payer sa cotisation)

Pratiquement parlant :

- Ces formations s'adressent aux agriculteurs souhaitant approfondir leur maîtrise de la comptabilité de Gestion. elles auront lieu de fin octobre 2020 à mi-mars 2021.
- Formations par groupes de 15 personnes maximum.
- D'une durée de maximum 3 heures par jour.
- Une attestation de formation sera délivrée par la Province de Namur.
- Un bon à valoir auprès du SRA de 15 € par heure de cours et par personne est offert après chaque formation.
- Deux groupes peuvent être organisés en fonction du nombre d'inscription :
 - 1) Notions de base et spécialité polyculture/lait
 - 2) Notions de base et spécialité polyculture/viande
- Lieu : École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney – EPASC.
(rue de Saint-Quentin, 14 - 5590 Ciney)
- Les formations auront lieu une à deux fois/semaine suivant le planning de 13h30 à 16h30.

PREMIER PLAN DE FORMATION : 50 heures.

A. MODULE 1 - 6 heures « Bien gérer son classement ».



Objectifs : gagner du temps en s'organisant, préparer sa comptabilité de gestion, être prêt pour tout contrôle extérieur et pour sa déclaration fiscale, retrouver un document à tout moment, planifier son travail...

B. MODULE 2 : 6 heures « Organiser son temps de travail, un investissement gagnant ».

Objectifs : savoir gérer son temps afin de gérer son calendrier de travaux (taille, spéculation, équipement, main d'œuvre...), gérer les pics de travail, supporter le poids des astreintes et des tâches administratives, libérer du temps, améliorer les aspects sécurité de l'exploitation et les conditions de travail économiques, sociales, environnementales...



C. MODULE 3 : 18 heures « La santé financière de l'exploitation ».

Objectifs : Savoir analyser ses performances techniques et économiques et se situer par rapport aux autres exploitations de même type, déterminer et interpréter et analyser les principaux ratios notamment par comparaison, calculer ses coûts de production spécifique, analyser la rentabilité de ses spéculations...



D. MODULE 4 : 12 heures « Analyse technico-économique et rentabilité ».

Objectifs : Savoir analyser ses performances techniques et économiques et se situer par rapport aux exploitations du même type, déterminer et interpréter les principaux ratios de son exploitation, analyser ses ratios notamment par comparaison, calculer ses coûts de production spécifique, analyser la rentabilité de ses spéculations...



E. MODULE 5 : 11 heures « Analyse de la structure financière et investissement »

Objectifs : calculer ses moyens financiers et ses capacités d'investissement, définir une stratégie d'investissement compatible avec sa structure financière, maîtriser l'évolution de sa trésorerie et du prévisionnel, prendre des décisions en matière d'investissement (seuil de rentabilité, prix de revient...), analyse des risques techniques, climatiques, environnementaux, débouchés..., étude d'un projet d'investissement...

Renseignements et inscriptions:

EPASC

Rue de Saint-Quentin 14

5590 CINEY

081 775 472

lodka.jentgen@province.namur.be

www.epasc.be

Dessins de presse : GAB, avec sa très généreuse autorisation.



PROVINCE
de **NAMUR**

École d'Agronomie et des Sciences de Ciney

EPASC
Rue de Saint-Quentin 14
5590 Ciney
Tél. : 081 77 67 90

ecole.agrosociences@province.namur.be
www.epasc.be

www.province.namur.be